



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 61/11
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 29 Procurations : 07

Reçu en Préfecture le : 27 OCT. 2011 Certifié exécutoire

Affiché le : 26 OCT. 2011

20 OCT. 2011

L'An deux mille onze, le, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 14 OCTOBRE 2011

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, AUDIGUIER, BEUILLE, CANEZIN, GONZALEZ, LIAN, SALAÜN, SANCHEZ, BELLION-ETIENNE, BENHADJ, CASTAING, DECAMPS, ESPINOSA, GUZOU, LLOUBERES, RIGAUD, SCHINTONE, TISSEYRE, FERTE, GESTA, LOUGE, SUZE.

PROCURATIONS

M. ZAMBONI	à	Mme AUDIGUIER
M. BERNES	à	Mme LIAN
Mme PETIT	à	Mme MAUREL
Melle DURAND	à	M. RIGAUD
M. ANDUZE	à	Mme GONZALEZ
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
M. MARQUIER	à	M. SANCHEZ

Secrétaire : Madame Maryline LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : Création de poste Adjoint Administratif de 1^{ère} classe - avancement de grade

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'évolution statutaire de la carrière des agents communaux et vu l'attestation de réussite à l'examen professionnel, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe à temps complet.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe dans les conditions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 20 octobre 2011

Le Maire

Lysiane MAUREL

